

# AI Court Terme

## I. Informations sur AI Court Terme

Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux s.a. dans le produit Allianz Invest. La Fiche Info Financière est disponible chez votre courtier en assurances et sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be).

### Politique d'investissement

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français **Oddo Court Terme**, lui-même investi en totalité dans le Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français Oddo Jour et accessoirement en liquidités.

La politique d'investissement du FCP consiste à rechercher une performance égale à celle de l'EONIA OIS, diminuée des frais de gestion, sur un horizon de placement inférieur à 3 mois.

### Classe de risque

Faible risque Risque élevé

← Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé →

1 2 3 4 5 6 7

### Durée conseillée

–

### Date de création

01/09/2012

Cet indicateur représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. Cette donnée est historique et ne constitue pas une indication fiable pour le futur. Le fonds investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes. Le fonds présente un niveau de risque faible dû à ses investissements composés, en majorité, d'instruments du marché monétaire de l'Union Européenne, libellés en euros, de durée de vie inférieure à 3 mois et de haute qualité.

### Performance (%)<sup>1</sup>

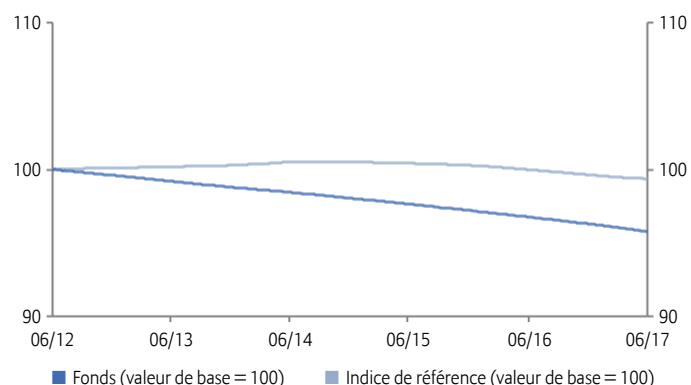
	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2012	2013	2014	2015	2016	VNI
Fonds	-0,20	-0,15	-0,20	-0,20	-0,20	-1,42	-0,47	–	–	–	-0,70	-0,71	-0,71	-0,10	9,74 €
Indice de référence	-0,26	-0,03	-0,09	-0,26	-0,61	-1,10	-0,37	–	–	–	0,18	0,20	-0,21	-0,64	

## II. Informations sur Oddo Court Terme

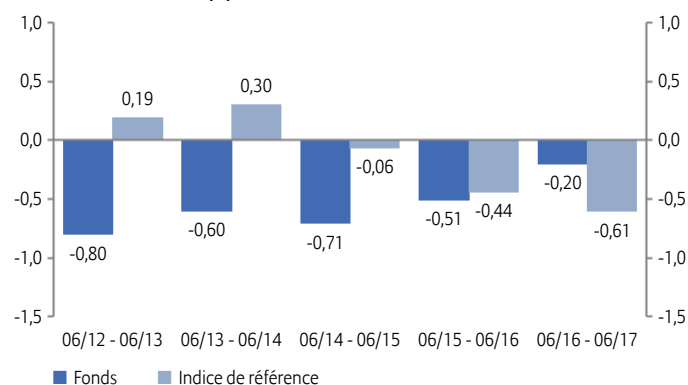
### Performance (%)<sup>2</sup>

	5 ans	5 ans p.a.	2012
Fonds	-4,23	-0,86	-0,63
Indice de référence	-0,62	-0,12	0,48

### Evolution VNI sur 5 ans<sup>2</sup>



### Performance annuelle (%)<sup>2</sup>

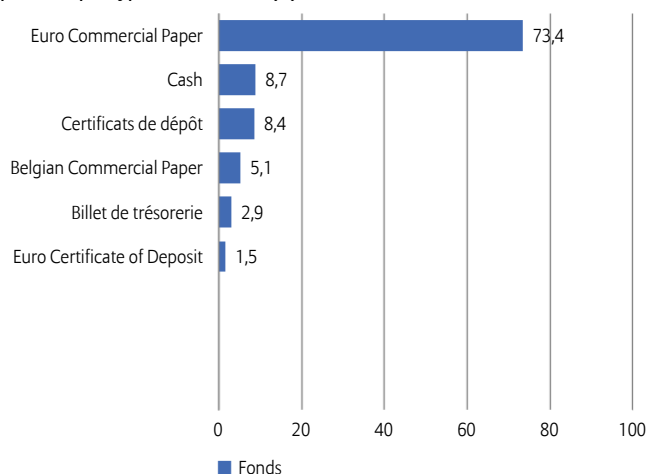


### Indicateurs de risque/return

	3 ans	5 ans
Active Return (%)	-0,55	-0,74
Alpha (%)	-0,07	-0,07
Bêta	0,27	0,25
Coefficient de corrélation	0,47	0,57
Ratio d'information	-7,93	-8,21
Ratio de Sharpe	-16,34	-17,21
Ratio de Treynor	-0,03	-0,03
Tracking error (%)	0,07	0,09
Volatilité (%)	0,04	0,05

## Structure du portefeuille

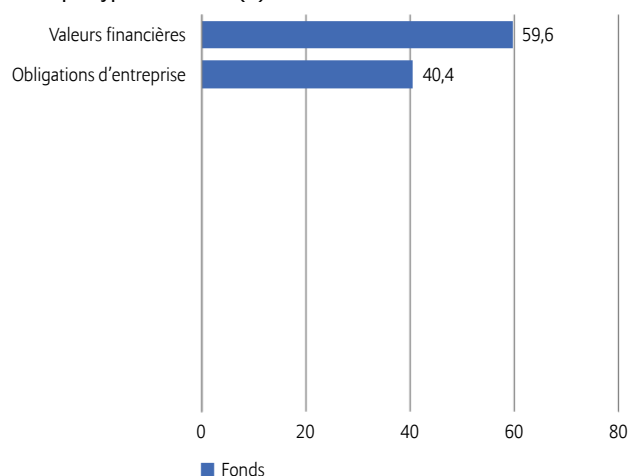
Répartition par type d'instrument (%)



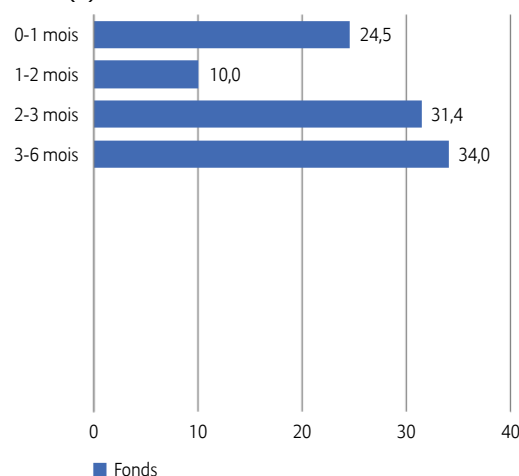
Principaux titres (en % de la valeur de marché)

Danske Bank A/S 0% 06/10/2017	4,04
Skandinav Enskilda Bank 0% 06/09/2017	4,04
Swedbank Ab 0% 06/09/2017	4,04
Banque Fed Cred Mutuel 07/12/2017	3,67
Bnp Paribas 08/12/2017	3,67
Bpce 24/11/2017	3,67
Credit Indus Et Comm 30/11/2017	3,67
Nordea Bank Ab 0% 19/07/2017	3,67
Rabobank Nederland 05/10/2017	3,67
Svenska Handelsbanken 0% 08/09/2017	3,67
<b>Total</b>	<b>37,81</b>

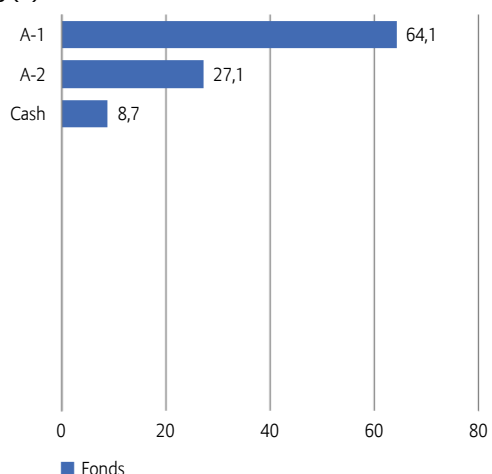
Répartition par type d'émetteur (%)



Répartition par maturité (%)



Répartition par rating (%)



## Opportunités

- + Un portefeuille diversifié de titres de créances d'émetteurs privés ou publics, essentiellement Investment Grade et essentiellement libellés en Euro et de maturités courtes.
- + Une sélection d'instruments du marché monétaire de qualité par l'équipe de gestion.

## Risques

- Pertes en capital potentielles liées au risque de crédit.
- Pertes en capital potentielles en cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire.

## Informations clés du fonds sous-jacent

Indice de référence	Eonia OIS
Société de gestion	Oddo Meriten Asset Management
Date de création	03/11/1983



## Gestionnaires de fonds

Patrick Guerillot &amp; Cyrielle Boyer

## Commentaire du gestionnaire

Lors de la dernière réunion du 8 juin à Tallinn, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) a décidé de laisser les taux directeurs de la BCE inchangés. Le Conseil des gouverneurs continue de prévoir que les taux d'intérêt directeurs resteront à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée, et bien au-delà de l'horizon fixé pour les achats nets d'actifs.

En ce qui concerne les mesures non conventionnelles, le Conseil des gouverneurs confirme que les achats nets d'actif devraient être réalisés, au nouveau rythme mensuel de 60 milliards, jusque fin décembre 2017. Les achats nets s'effectueront en parallèle avec des réinvestissements des remboursements au titre principal des titres arrivant à échéance acquis dans le cadre du programme d'achat d'actifs.

Durant le mois de juin, la courbe des taux Euribor est toujours pentue et les taux de l'Euribor 1, 2 et 3 mois s'établissent respectivement à -0,373%, -0,342% et -0,331%. L'Eonia au 30 juin s'établit à -0,350%.

Nous avons choisi de continuer à investir essentiellement sur des Titre de Créance Négociable (TCN), à taux fixe et variable jusqu'à 3 mois et jusqu'à 40% de l'actif en TCN entre 3 et 6 mois.

## Remarques importantes

- La Fiche Info Financière, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be) sous Documents. Lisez-les attentivement. L'information sur les coûts et les frais se trouve dans la Fiche Info Financière.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat doit être au moins égal à 6.200 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be) sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23) et dans l'Echo et De Tijd.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
  - l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeüs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, [info@ombudsman.as](mailto:info@ombudsman.as),
  - Allianz Benelux s.a. par mail à [plaintes@allianz.be](mailto:plaintes@allianz.be) ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGJ, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

<sup>1</sup> Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

<sup>2</sup> Les rendements ont été calculés sur base des performances réalisées par le fonds sous-jacent, après déduction des frais de gestion imputés au contrat. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Oddo Meriten Asset Management, société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° d'agrément GP 99011. SA au capital de 7.500.000 €. R.C.S. (registre de commerce) 340 902 857 - Paris. 12, boulevard de la Madeleine – F-75440 Paris Cedex 09, France – Tél. : +33 1 44 51 83 88. [www.oddomeriten.eu](http://www.oddomeriten.eu)

